

Julien Stern  
Chef de dépôt



RhôneEnergies



# Dépôt Rhône Energies de Toulouse

Bilan 2024

CSS Fondeyre  
11/06/2025

# Sommaire

- **Aperçu de l'installation / cartographie**
- **Actions de prévention 2024-25**
- **Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)**
- **Performance HSE / Incidents**
- **Exercice d'alerte**
- **Programme des actions de prévention 2025-26**
- **Décisions individuelles**
- **Information des populations (PPI)**

# Aperçu de l'installation

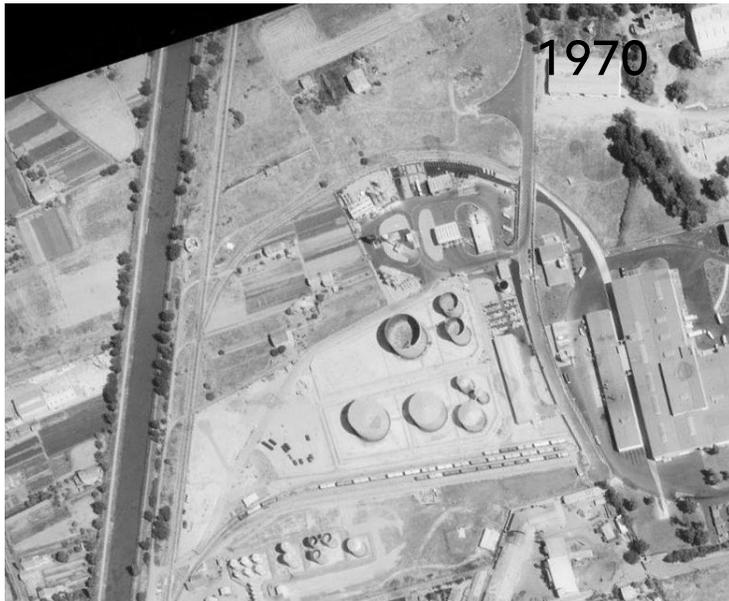
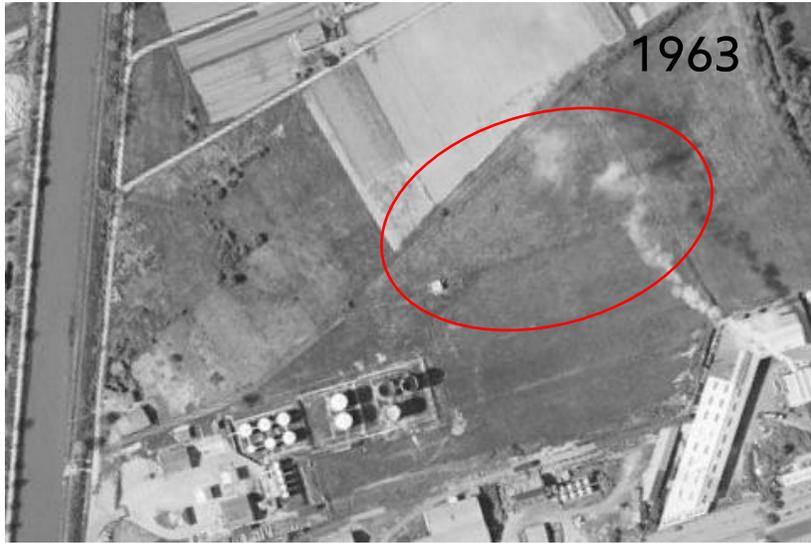
## Histoire & voisinage :

- Dépôt construit en 1963 dans la zone industrielle nord de Toulouse, sur une superficie de 6,3 ha
- Dépôt Rhône Energies (100 %), opéré par Rhône Energies (300 salariés dont 9 basés à Toulouse)

## Poste de chargement :

- 4 postes de chargement : 22 bras de chargements
- Chargement des citernes par le bas uniquement (chargement source)
- Ajout éthanol (SP95-E5/E10/E85), additifs et coloration en ligne (gazole non routier)
- Ouverture : 04h00 → 18h00 du lundi au vendredi, samedi matin jusqu'à 11h

# Histoire & voisinage



2019  
Le dépôt reprend l'exploitation des voies ferrées

# Actions de prévention réalisées en 2024-25

## Modernisation de l'Unité de Récupération des Vapeurs d'essences

- Remplacement du pilotage de l'Unité URV par un automate d'une nouvelle génération
- Réfection de l'armoire électrique
- Remplacement de la pompe de circulation de l'essence P1

## Continuation de l'entretien des voies ferrées

- Remise à neuf de voies ferrées (environ 600m linéaire) pour les arrivées et départs des wagons
- Modernisation du passage à niveau du Chemin de Fondeyre (côté entrepôts)
- Contrôles systématiques, travaux préventifs, intervention et travaux de réparation.

▪

## Remplacement des émulseurs

- Acquisition d'émulseur sans fluor et/ou doublement concentré

## Suivi trimestriel de la nappe phréatique par des relevés piézométriques

- Mise en place de diffuseurs passifs à l'intérieur des piézomètres,

## Poursuite des améliorations initiées par le SGS:

- Retour d'expérience, Programme de formation, Maîtrise opératoire

# Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

## Engagement de la direction

- Visites de la Direction
- Accompagnement du processus de cession

## Formations

- Intégration de toutes les formations dans un outil de formation électronique en ligne (planification, suivi, téléformation et contrôle des connaissances)
- Environ 200 formations aux postes de chargement pour les chauffeurs
- Environ 140 accueils sécurité entreprises intervenantes
- Formations pour le personnel

## Gestion de la sécurité du personnel

- Continuation du programme de gestion de la sécurité
- Des causeries de sécurité

## Gestion des opérations

- Renouvellement des contrats d'entretien
- Mises à jour de procédures opératoire et globales
- 1 exercice incendie par mois minimum
- Gestion des permis de travaux
- 500 permis de travail délivrés (y compris renouvellement quotidien) pour 17 000 heures de travail supervisées

## Gestion des équipements critiques

- 1400 contrôles d'équipements de MMR et ESC réalisés

## Gestion du changement

- 18 dossiers complétés en 2024 (projets, organisation, opération temporaire)

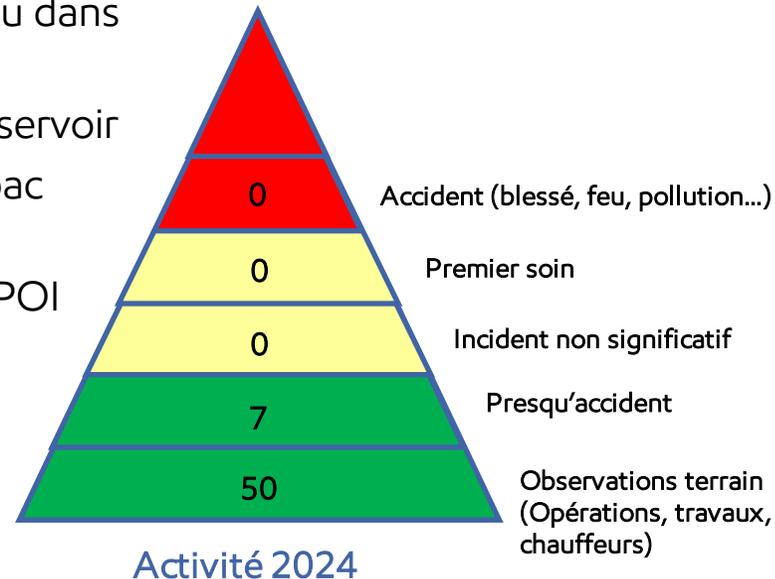
## Retours d'expérience

- Compilation d'incidents (France, Europe et monde)
- Retour sur expérience

# Performance HSE / Incident

2024 : Zéro incident significatif

- Pas d'incendie
- Pas d'accident de personne
- Pas d'épandage sur terre ou dans l'eau
- Pas de débordement de réservoir
- Pas de niveau « haut » de bac déclenché
- Pas de déclenchement du POI



7 710 jours  
sans accident

# Performance HSE / Incident

- Dernier exercice POI avec le SDIS 31 :  
12 décembre 2024
- Dernier exercice PPI : 12 décembre 2024
- Exercices internes : 12 par an minimum
- Visites régulières du SDIS 31

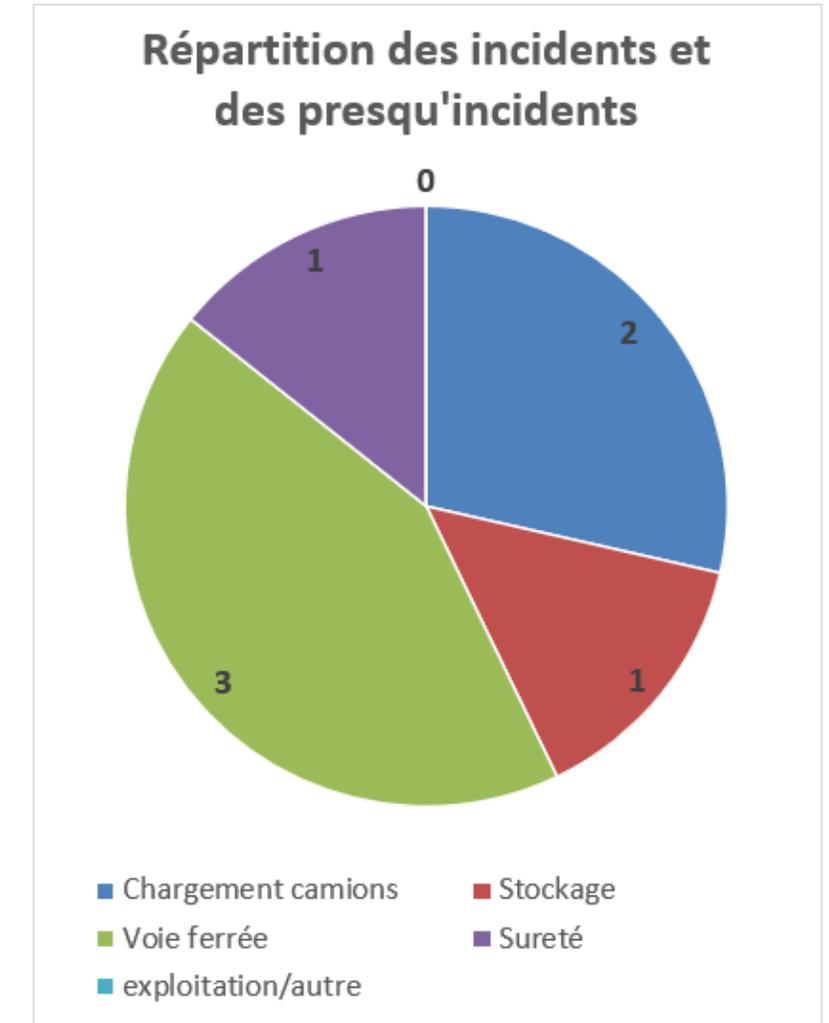


# Détails des incidents et presque incidents

Incident significatif	Occurrence
	0
Incident non significatif	Occurrence
	0
Presqu'incident	Occurrence
Sonde touchée au chargement	1
Sonde touchée au chargement	1
Livraison de FOD avec écart qualité	1
Autre	1
	7

## Note

Les incidents ou presque incidents sur la voie ferrée ne concernent pas l'ICPE, mais font l'objet du même suivi (identification, analyse, actions, REX)



# Programme d'amélioration 2025/26

## Continuation de l'entretien des voies ferrées

- Contrôle systématique, travaux préventifs, intervention et travaux de réparation
- Etude pour la remise à neuf des secteurs situés derrière les entrepôts « MGF » (env. 200m linéaire)

## Laboratoire extérieur

- Etude pour l'installation d'un système d'extinction automatique au CO<sub>2</sub>

## Modernisation de de la défense incendie des postes de chargement

- Remplacement des rampes de projection de solution moussante
- Remplacement des vannes de mélange de l'émulseur

## Poursuite des améliorations initiées par le SGS:

- Retour d'expérience
- Programme de formation
- Maîtrise opératoire

# Décisions individuelles en 2024

## Nouveaux Arrêtés Préfectoraux Complémentaires (APC)

- 15 octobre 2024 : Arrêté Préfectoral relatif au changement d'exploitant du dépôt

## Pas d'échéance particulière, hormis :

- Les contrôles réglementaires périodiques
- Les suivis d'inspection SEVESO (3 inspections en 2024)

# Information des populations (PPI) – Janv 24

## Nous devons savoir pour réagir ! PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI)



Prévenir  
Informer  
Alerter  
Agir

### DÉPÔT ESSO

#### GUIDE D'INFORMATION & DE PRÉVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS

À l'usage des riverains inscrits dans le périmètre  
du Plan Particulier d'intervention du dépôt Esso  
(28 avenue de Fondeyre à Toulouse)

#### Que faire en cas d'alerte et de déclenchement de la sirène PPI ?

Esso travaille au quotidien avec les autorités pour, non seulement réduire le potentiel de dangers et la probabilité de survenance des événements accidentels, mais aussi former et informer les salariés, les entreprises intervenantes et les populations environnantes sur les conduites à tenir en cas d'alerte. L'objectif de cette brochure est d'informer la population locale sur la conduite à tenir en cas de déclenchement de la sirène PPI, merci d'y consacrer quelques minutes pour en prendre connaissance.



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement



Les installations classées sont soumises à des réglementations strictes pour limiter les risques à la source et gérer la sécurité au quotidien. Un Plan Particulier d'intervention (PPI) a été mis en place avec les autorités locales pour réagir en cas d'incident ou d'accident susceptible d'avoir un impact sur la sécurité, la santé ou l'environnement.

À conserver



## EN CAS D'ALERTE DE LA SIRENE PPI

Procédures d'évacuation de la population (PPI sur 3 secteurs)

### ALERTE SONORE



**Sirène à son modulé**  
3 fois 1 minute et 41 secondes,  
coupée par des espaces  
de 5 secondes

#### FAIRE



Evacuez les bâtiments  
dans le calme  
(domiciles, entreprises)



Tenez-vous à l'écart  
des bâtiments



Dirigez-vous  
vers les points  
de rassemblement

#### NE PAS FAIRE



N'allez pas chercher  
vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas



Ne fumez pas  
Évitez toute flamme  
ou étincelle

### FIN D'ALERTE



Sirène à son continu



## OÙ ET COMMENT EVACUER ?

Dès que la sirène d'alerte PPI retentit, le préfet devient le directeur des opérations de secours. Il est alors nécessaire que les personnes présentes dans la zone d'application du PPI (voir plan) évacuent.

\* La **population située dans les habitations particulières** doit se rendre à pied, après avoir rassemblé les affaires strictement nécessaires (papiers, un peu d'argent, médicaments) vers le **point de rassemblement qui la concerne** (plan au dos : ❶, ❷ ou ❸). Des **moies de transport collectif** seront acheminés sur les points de regroupement, à la demande de la Mairie de Toulouse, pour effectuer le transport des habitants évacués vers des lieux d'accueil qui seront mis à disposition.

\* Le **personnel des entreprises ou établissements d'activité** doit - après s'être assuré de la mise en sécurité des installations pouvant présenter un risque de sur-accident et s'être fait recensé dans le cadre du plan d'évacuation de son établissement - **s'éloigner de la zone de danger** en utilisant la sortie du périmètre la plus proche. Un responsable par établissement est ensuite chargé de **se rendre au point de rassemblement correspondant à sa zone** (plan au dos : ❶, ❷ ou ❸), afin de rendre compte de l'évacuation effective de son entreprise.

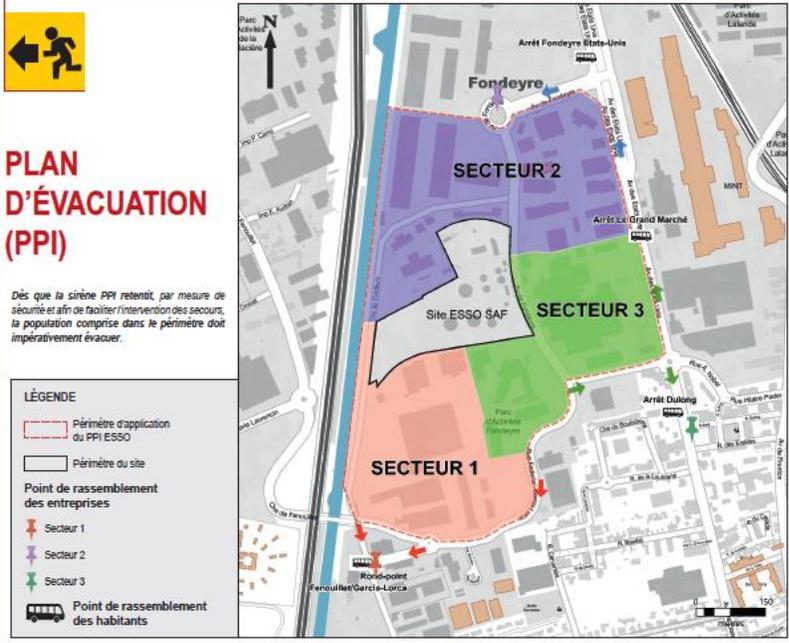
L'information et le regroupement des personnes présentes sont planifiées de la façon suivante :

\* **Police Nationale** : secteur 1 (❶ et ❶)

\* **Police Municipale** : secteur 2 (❷ et ❷) et secteur 3 (❸ et ❸)

Une fois que vous avez évacué et que vous êtes en sécurité, vous pouvez vous informer en écoutant la radio France Bleu (91.8) et vous renseigner sur les réseaux sociaux et sur les comptes X - anciennement Twitter - et Facebook de la Préfecture (@PrefetOccitanie).

# Information des populations (PPI) – Janv 24



Secteurs concernés par le PPI :	
<p><b>Secteur 1 :</b> Rue de Fenouillet (n°88, 90 et 92) Chemin de Fondeyre (n°2, 10 et 12) Rue Federico Garcia Lorca (n°1, 3, 5 et 7)</p> <p><b>Secteur 2 :</b> Chemin de Fondeyre (n°14, 14bis, 14ter, 16, 18 et 26) Avenue de Fondeyre (n°3, 5, 7 et 8 - uniquement côté chemin de Fondeyre, 11, 13, 15, 17 et 21) Avenue des États-Unis (côté impair, n°185 à 205)</p> <p><b>Secteur 3 :</b> Rue Federico Garcia Lorca (n°11) Avenue de Fondeyre (n°23, 30, 32 et 33) Avenue des États-Unis (côté impair, n°167 à 183)</p>	<p><b>Zone d'application PPI</b></p> <p><b>Sens d'évacuation</b></p> <p><b>1 Rassemblement entreprises secteur 1</b> Rond-point 84 rue de Fenouillet, face à la Société LRMP/Colas</p> <p><b>2 Rassemblement entreprises secteur 2</b> Gare routière 6 avenue de Fondeyre, située site LumivLa Poste</p> <p><b>3 Rassemblement entreprises secteur 3</b> 2 rue Pierre Marius Dulong (angle du parking)</p> <p><b>1 Rassemblement habitants secteur 1</b> Rond-point 84 rue de Fenouillet, face à la Société LRMP/Colas</p> <p><b>2 Rassemblement habitants secteur 2</b> Arrêt de bus « Fondeyre-États-Unis, lignes 15 et 59 avenue des États-Unis</p> <p><b>2 3 Rassemblement habitants secteur 2 ou secteur 3</b> Arrêt de bus « Le grand marché », lignes 15 et 59 avenue des États-Unis</p> <p><b>3 Rassemblement habitants secteur 3</b> Arrêt de bus « Dulong », ligne 15 avenue des États-Unis</p>

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**  
 Préfecture de Haute Garonne (Service interministériel Régional des Affaires Civiles et Economique de Défense et de Protection Civile)  
 1 Place Saint Etienne 31038 Toulouse Cedex 09 - Tel 05 34 45 34 45  
 Mairie de Toulouse 1 place du Capitole 31000 Toulouse - Tel 05 61 22 29 22 - [www.risquesmajeurs.toulouse.fr](http://www.risquesmajeurs.toulouse.fr)  
 Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sont consultables au Capitole et en mairies de quartier ou sur le site ci-dessus.  
 Préfecture de Région Occitanie (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Occitanie)  
 1 rue de la cité administrative 31074 Toulouse Cedex 9 - Tel : 05 61 15 39 99 - [www.prefectures-regions.gouv.fr/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/)  
 Dépôt ESSO 28 avenue de Fondeyre 31200 Toulouse - Tel : 05 61 47 99 56 - Email : [DepotLSE@exxonmobil.com](mailto:DepotLSE@exxonmobil.com)

Conserver cette fiche : savoir c'est réagir vite et efficacement

## PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DÉPÔT Esso ÉTABLISSEMENT DE TOULOUSE



**HISTORIQUE / ACTIVITÉ**  
 Située 28 avenue de Fondeyre à Toulouse depuis 1963, la société Esso SAF exploite un dépôt d'hydrocarbures liquides sur la zone industrielle de Fondeyre.  
 Le dépôt reçoit les carburants (essence, gazole et fioul domestique) par trains, les stocke dans les bacs dédiés et permet aux camions citernes de venir les charger pour les distribuer dans la région.



**RÉGLEMENTATIONS**  
 L'établissement est classé SEVESO AS (ou seuil haut) du fait du stockage d'hydrocarbures.  
 L'exploitation du dépôt est autorisée par arrêté préfectoral (notamment celui du 21.09.1994 complété en dernier lieu le 01.02.2022). Le dépôt est inspecté par la DREAL ([www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/)).



**DANGERS POTENTIELS ET EFFETS PRÉVISIBLES**  
 Les dangers potentiels sont liés aux hydrocarbures stockés : incendie ou explosion. Les effets prévisibles sont des effets de surpression ou des effets thermiques. Les effets les plus graves résulteraient de l'explosion non confinée d'un nuage de vapeur d'essence provenant d'un épanchage dans la cuvette des bacs (zone de bris de vitres : 210 m et zone de dangers significatifs : 105 m).



**MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES**

- Politique de prévention avec SGS (Système de Gestion de la Sécurité), réalisation d'études de danger et de plans d'urgence.
- Installation de nombreux équipements de sécurité contrôlés et testés périodiquement.
- Surveillance du site jour et nuit (gardiennage et astreintes sécurité) 7 jours/7.



**MOYENS DE SECOURS**

- Des équipements fixes avec mise en œuvre automatique et des équipements mobiles pour l'extinction du feu et la protection des installations voisines.
- Une équipe entraînée, du matériel contrôlé et testé périodiquement, notamment lors d'exercices pratiques mensuels et d'un exercice annuel avec les secours publics.
- Le POI (Plan d'Opération Interne) définit l'organisation des secours et les actions à mettre en œuvre pour maîtriser et éteindre un incendie dont les effets sont limités au dépôt.
- Le PPI (Plan Particulier d'Intervention), est établi par l'ensemble des services susceptibles d'intervenir dans les opérations de secours sous l'autorité du Préfet et vient se substituer au POI dans le cas d'un sinistre venant à sortir des limites de l'établissement. C'est dans le cadre du PPI que les populations voisines pourraient être amenées à évacuer la zone (voir en cas d'alerte PPI).





# Dépôt Rhône Energies Toulouse

RhôneEnergies

Bilan 2024